

ANNEXE I  
(*article 1*)

DESCRIPTION DÉTAILLÉE DES TRAVAUX ET DE LA DÉPENSE

**CHAPITRE I**

TRAVAUX DE RENATURALISATION DE LA BANDE RIVERAINE DU  
LAC SAINT-CHARLES

**SECTION I**

LOCALISATION DES TRAVAUX

**1.** Les travaux seront effectués sur la rive du lac Saint-Charles tant dans la partie située sur le territoire de la ville que sur le territoire de la municipalité des Cantons-Unis-de Stoneham-et Tewkesbury.

**SECTION II**

NATURE ET COÛT DES TRAVAUX

**2.** Les travaux à effectuer consistent en l'aménagement de la bande riveraine du lac et à la plantation de végétaux pour assurer l'établissement et le maintien des strates herbacées, arbustives et arborescentes naturelles.

Les travaux ci-haut décrits nécessitent l'embauche du personnel d'appoint.

Le coût des travaux et de l'embauche du personnel d'appoint s'élève à 300 000 \$.

**Sous-total :        300 000 \$**

**CHAPITRE II**

ASSAINISSEMENT DES EAUX DANS LE BASSIN VERSANT DE LA  
PRISE D'EAU POTABLE DE LA RIVIÈRE SAINT-CHARLES

**SECTION I**

LOCALISATION DES TRAVAUX

**3.** Les travaux seront effectués sur le lac Saint-Charles, ses tributaires et sur les tributaires de la rivière Saint-Charles en amont de la prise d'eau potable.

## SECTION II

### NATURE ET COÛT DES TRAVAUX

**4.** Les travaux à effectuer comprennent des activités pour le nettoyage de cours d'eau et des démarches de sensibilisation des citoyens. De même, des services professionnels sont requis en vue de la réalisation des études visant à parfaire les connaissances sur le milieu.

L'estimation des coûts est la suivante :

1° éducation et sensibilisation :	25 000 \$
2° nettoyage des rivières :	10 000 \$
3° études :	
a) apports des tributaires du lac Saint-Charles :	15 000 \$
b) nature de l'eau du lac Clément :	5 000 \$
c) connexion au réseau d'égout :	10 000 \$
4° détermination du niveau optimal du lac relativement à l'érosion :	20 000 \$
5° divers et imprévus :	10 000 \$
<b>Sous-total :</b>	<b>95 000 \$</b>
<b>TOTAL</b>	<b>395 000 \$</b>

Annexe préparée le 4 mars 2008 par :

---

René Gélinas, directeur  
Division de la qualité du milieu  
Service de l'environnement